

DEPARTEMENT DES YVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES**

**DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES**

A R R E T E

PGAPP
Bénédicte LAURENT
01 39 07 79 09

**PORTANT INSCRIPTION SUR LES
TABLEAUX D'AVANCEMENT DE
GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2019**

Arrêté n° 2019 –5071

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois territoriaux ;

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire compétente réunie le 27 juin 2019 ;

Sur proposition du Directeur Général des Services ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'attaché hors classe au titre de l'année 2019, les agents suivants :

EPI 78-92	OLIVIER	TRONCIN
TAD TERRES D'YVELINES	LOUISE	BERSIHAND

ARTICLE 2 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal au titre de l'année 2019, les agents suivants :

TAD SAINT QUENTIN	FLORENCE	BAILO
DGCD	MARTINE	HADJ-SAID
DIFI	BERNADETTE	LEGRENZI
TAD BOUCLE DE SEINE	PASCALE	LEFEVRE-LOISEAU
DGS/MISSION EUROPE	MAGALI	LAHURE

ARTICLE 3 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur hors classe au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

DMo	ALAIN	ETCHEBERRY
-----	-------	------------

ARTICLE 4 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur principal au titre de l'année 2019, les agents suivants :

DMo	CHRISTIAN	PAILLARD
DIFI	CLAUDE	PERRIN

ARTICLE 5 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade de médecin hors classe au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

TAD GRAND VERSAILLES	MARTINE	GARCIN
----------------------	---------	--------

ARTICLE 6 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier en soins généraux hors classe au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

TAD BOUCLE DE SEINE	VIRGINIE	BERTRAND
---------------------	----------	----------

ARTICLE 7 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'infirmier en soins généraux de classe supérieure au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

IFSY	CORINNE	MARILLEAU
------	---------	-----------

ARTICLE 8 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade de puéricultrice hors classe au titre de l'année 2019, les agents suivants :

TAD SAINT QUENTIN	SANDRINE	GUILLOU
TAD TERRES D'YVELINES	CATHERINE	LE MANACH

ARTICLE 9 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade de puéricultrice de classe supérieure au titre de l'année 2019, les agents suivants :

TAD GRAND VERSAILLES	CHRISTELE	VENET
TAD SAINT QUENTIN	VERONIQUE	CONSTANT

ARTICLE 10 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade de conseiller supérieur socio-éducatif au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

DAMDA	VERONIQUE	BACLE
-------	-----------	-------

ARTICLE 11 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle au titre de l'année 2019, les agents suivants :

DIASML	STEPHANIE	AFONSO FERNANDES
TAD GRAND VERSAILLES	VIRGINIE	BERNAGOU
DEJe	HERVE	BOURGUIGNON
DEJe	SEVERINE	QUERCY
DEJe	ANTOINE	QUERCY

ARTICLE 12 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif de 1^{ère} classe au titre de l'année 2019, les agents suivants :

TAD GRAND VERSAILLES	STEPHANIE	MAURIN
TAD SAINT QUENTIN	CAROLINE	CARDINAL
TAD SAINT QUENTIN	VALERIE	VIOLLIER

ARTICLE 13 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

DAQV	ALEXANDRA	DEMICHELIS CANU
------	-----------	-----------------

ARTICLE 14 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

DAQV	AURELIE	ARNEAU
------	---------	--------

ARTICLE 15 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2019, les agents suivants :

TAD SAINT QUENTIN	CATHERINE	ETIENNE
TAD GRAND VERSAILLES	KARINE	HERVE
DIFI	NATHALIE	JOURDAIN
DAMDA	PASCALE	JAVAUX

ARTICLE 16 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade de technicien principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

DIFI	MICKAEL	DUVAL
------	---------	-------

ARTICLE 17 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade de technicien principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

DIFI	FARID	MEJDI
------	-------	-------

ARTICLE 18 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2019, les agents suivants :

DF	SOLANGE	LAMARE
TAD SEINE AVAL	MOISE	GONTIER
DGCD	NATHALIE	JANNOT
DEJe	NATHALIE	MILOT
DGCD	ISABELLE	THIBAUT
DGCD	VERONIQUE	VINCENT
EPI 78-92	JEAN-MARC	GEROFFROY
MUSEE DPTL MAURICE DENIS	MARTINE	JUHEL
DCP	SEVERINE	KAROLY
SG	JEAN-PAUL	CORREIA
TAD BOUCLE DE SEINE	MARIE-SOPHIE	BOUFFIER
DS	GAELE	DESCHAMPS
TAD SAINT QUENTIN	BOUCHRA	JNIBI
TAD BOUCLE DE SEINE	ISABELLE	MAHIET
DCP	GAELE	CAILLET
DRH	CORINNE	PETIT
DAQV	VERONIQUE	QUERE
DS	SYLVIE	CHANVALLON
TAD SEINE AVAL	FRANCINE	LE QUERE
TAD SEINE AVAL	PASCALE	LIARD
TAD SEINE AVAL	MARYSE	MOREL-CONGARD
TAD SEINE AVAL	BEATRICE	SAQUET
TAD SAINT QUENTIN	SEVERINE	LIZEUL
EPI 78-92	GISELE	HARDOUIN
TAD SEINE AVAL	LAYLA	OUDMINE
DRH	GENEVIEVE	MEYER

ARTICLE 19 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2019, les agents suivants :

DIFI	CORINNE	LAMBERT
DS	SAMIRA	WATTIER
CAB. PCG	NELLA	VOUDISAT
TAD BOUCLE DE SEINE	MARJORIE	MARTINS DA SILVA
TAD SAINT QUENTIN	CATHERINE	SEMPAIRE
CAB/DIRECTION COMMUNICATION	AMAL	IMAOUI
DS	PERETTE	RONDEAU
TAD SEINE AVAL	LAURIANE	TOUSSAINT
TAD BOUCLE DE SEINE	PATRICIA	MARGUERIE
DAQV	CAROLE	CLOUZOT
DMG	VIVIANE	COLOTROC MARIELLO
DMG	MURIELLE	FRANCOIS
SG	OLIVIA	BONNEAU
AGENCES ENVIRONNEMENT	VERONIQUE	LANCINA
TAD SEINE AVAL	VERONIQUE	RUEL
TAD SAINT QUENTIN	CAROLE	FAUCHER
TAD GRAND VERSAILLES	CORINNE	MOUROU
TAD GRAND VERSAILLES	GUILLAUME	PESSEY
DGCD	NATHALIE	ROSA
DIFI	FABIENNE	JANSEN
DSI	ISABELLE	DATIN
EPI 78-92	CHRISTIAN	GARDET
TAD BOUCLE DE SEINE	FRANCOISE	RENARD-FLEURY
TAD BOUCLE DE SEINE	NATHALIE	SAINTILAN LENFANT
DRH	AURELIE	DIDOUCHE
TAD SAINT QUENTIN	AURELIE	AXISA
TAD SEINE AVAL	MICHELE	PORTE

ARTICLE 20 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'agent de maîtrise principal au titre de l'année 2019, les agents suivants :

EPI 78-92	FREDERIC	BOQUET
EPI 78-92	PASCAL	VALENTINO

ARTICLE 21 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement au titre de l'année 2019, les agents suivants :

DGS/DEJ	FRANCOISE	RIGLET
DGS/DEJ	YOAN	VILLARET
DGS/DEJ	KEVIN	AUDRIT
DGS/DEJ	MARIE HELENE	ETINOF
DGS/DEJ	NADEGE	HUCHET
DGS/DEJ	MANUELA	LE GUERNEVE
DGS/DEJ	JEAN FRANCOIS	PAPIN
DGS/DEJ	MARLENE	CARRE
DGS/DEJ	ABD EL KRIM	HASSANI
DGS/DEJ	GERALD	CALLE
DGS/DEJ	MIREILLE	CRAMER
DGS/DEJ	THIBAUT	GALEA
DGS/DEJ	YVES	LEJEMBLE
DGS/DEJ	DOMINIQUE	QUENTREC
DGS/DEJ	CONSTANCE	ANGLIO
DGS/DEJ	ISABELLE	BARTHELEMI
DGS/DEJ	JOSIANE	BRETER QUERIN
DGS/DEJ	YVONNE	DUGENET
DGS/DEJ	RACHIDA	EL HERROUKI
DGS/DEJ	ELODIE	FOUGEREUX
DGS/DEJ	JACQUELINE	GARCIA
DGS/DEJ	DIDIER	HERVIOU
DGS/DEJ	ROSELYNE	HUBERT
DGS/DEJ	SANDRINE	JABIRI
DGS/DEJ	ROSELYNE	LAMBERT
DGS/DEJ	NATHALIE	LAQUEMENT
DGS/DEJ	NELLY	MANE
DGS/DEJ	LILA	MELLOUK
DGS/DEJ	NATHALIE	PAYET
DGS/DEJ	HELENE	SAINT CLAIR
DGS/DEJ	MICHELLE	SALOMON
DGS/DEJ	YOLANDE	WAGNAC

ARTICLE 22 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe des établissements d'enseignement au titre de l'année 2019, les agents suivants :

DGS/DEJ	PASCAL	AMOT
DGS/DEJ	CELINE	BARBET
DGS/DEJ	MANUEL	DOS SANTOS

DGS/DEJ	ELISABETE	FERREIRA
DGS/DEJ	JOSE	VILAS BOAS
DGS/DEJ	NADIA	DAGORNE
DGS/DEJ	SEBASTIEN	GERMOND
DGS/DEJ	CORINNE	JOLY
DGS/DEJ	KHALID	MOUHSSINE
DGS/DEJ	MARIAM	NIASSE-CAMARA
DGS/DEJ	JEAN ERIC	SINDRAYE
DGS/DEJ	LAURENT	TARROU
DGS/DEJ	MARIE-CECILE	TEMPLIER
DGS/DEJ	RANIA	IGHMOURACENE
DGS/DEJ	CATHERINE	BALLON
DGS/DEJ	BEATRICE	BARBOS
DGS/DEJ	ZORA	BASSAIDI
DGS/DEJ	OUASSILA	BEDIDA
DGS/DEJ	SAMIR	BENNOUI
DGS/DEJ	CORINNE	DEVOS
DGS/DEJ	DJAMILA	DOUZI
DGS/DEJ	SANDRINE	DRUYER
DGS/DEJ	ISABELLE	DUFOUR
DGS/DEJ	TAOUFIK	EMMADA
DGS/DEJ	THIERRY	LARIGNON
DGS/DEJ	MARIE LAURE	MORTON
DGS/DEJ	NOBERTA	MOULIN
DGS/DEJ	MARIE PAULE	NOURRY
DGS/DEJ	CHRISTOPHE	PORCHER
DGS/DEJ	FLORIAN	RETORE
DGS/DEJ	LOUISA	SAHALI
DGS/DEJ	ANGELIQUE	TAOCHY
DGS/DEJ	ISABELLE	TOUZE
DGS/DEJ	ISMENE	VERGER
DGS/DEJ	FATIMA	YOUSFI

ARTICLE 23 : Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2019, les agents suivants :

EPI 78-92	CHRISTOPHE	AVRIL
DMG	MARTINE	BONNIN
DMG	LAURENT	TRICHE
DMG	LAURENT	POIRET
EPI 78-92	ROMUALD	LIZERAY

ARTICLE 24: Sont inscrits sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2019, les agents suivants :

DMG	LAURENT	TAHON
EPI 78-92	PATRICE	ROUTIER
DMG	SALIM	LOUERGLI
DMG	JEAN-PHILIPPE	RODRIGUES

ARTICLE 25 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2019, l'agent suivant :

DAD	JENNY	SCHNEIDER
-----	-------	-----------

ARTICLE 26 : Le Directeur Général des Services est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

FAIT A VERSAILLES, le 27/06/2019

P/ LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
LE CONSEILLER DEPARTEMENTAL
DELEGUE AU PERSONNEL



JOSETTE JEAN

Le Président du Conseil Départemental certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, lequel peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans le délai de deux mois à compter de la présente publication.

Transmis au représentant de l'Etat

Le

/ 1 JUIL. 2019